

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 31 mars 2021 à 18 h 30.

**Sont présents par visioconférence** : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, vice-président; Donna Anber, Vincent Cammisano, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; Adam Gordon, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents par visioconférence** : Karla Abraham Di Francesco et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**0.0 Ouverture de la séance**

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 18 h 41**

En réponse à une demande du président, la directrice du Service des affaires corporatives et secrétaire générale constate le quorum.

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que l'ordre du jour contenu au document n° X-SWLSB-2021/03/31-CA-001 soit adopté sans modification.

**EC-210331-CA-0075**

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Approbation du procès-verbal du 24 février 2021**

Approbation  
du procès-verbal  
24 février 2021

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 24 février 2021, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

**EC-210331-CA-0076**

**Adoptée à l'unanimité**

**3.0 Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun dossier n'est présenté.

#### 4.0 Décisions du comité

#### 4.1 Ressources matérielles et transport

##### 4.1.1 Vente de contrats de transport – Autobus Campeau à Autobus Georges D. Paquette - Annulation

En réponse à une question de la commissaire Donna Anber, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir qu'il ne sait pas pourquoi la vente a échoué. Il sait seulement que la commission scolaire n'a été impliquée d'aucune façon.

Vente de contrats de transport – Autobus Campeau à Autobus Georges D. Paquette - annulation

**EC-210331-TS-0077**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-200923-TS-0036, approuvant la vente des contrats de transport concernant les autobus 603, 604, 605, 606 et 932 d'Autobus Campeau inc. à Autobus Georges D. Paquette ltée;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a reçu une lettre d'Autobus Georges D. Paquette ltée datée du 18 mars 2021 l'informant que la vente n'aurait pas lieu;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif de transport, la résolution n° EC-200923-TS-0036 soit annulée.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 4.2 Affaires corporatives et secrétariat général

##### 4.2.1 Règlement - PowerSchool

Règlement - PowerSchool

**EC-210331-CA-0078**

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° EC-200923-CA-0049 autorisant la secrétaire générale d'entamer des procédures contre PowerSchool Group LLC devant la Cour du Québec;

ATTENDU QU'un règlement confidentiel est intervenu avec PowerSchool Group LLC à la suite de négociations;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité administratif, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le règlement confidentiel selon les modalités négociées par Morency, Société d'avocats, et présenté par la secrétaire générale;

QUE la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document concernant ce règlement;

ET QUE le règlement soit tenu confidentiel, conformément aux modalités négociées entre les parties.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 5.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

#### 6.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

**7.0 Clôture**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

**HEURE : 18 h 46**

**PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 28 avril 2021**

---

**Anna Sollazzo, secrétaire générale**

---

**Paolo Galati, président**